

---

Adresse des commissaires du conseil d'administration de la force armée du district de La Grasse, qui félicitent la Convention et font l'éloge du représentant Dagobert au nom de l'armée des Pyrénées-Orientales, lors de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des commissaires du conseil d'administration de la force armée du district de La Grasse, qui félicitent la Convention et font l'éloge du représentant Dagobert au nom de l'armée des Pyrénées-Orientales, lors de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 365-366;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20533\\_t1\\_0365\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20533_t1_0365_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

la République, vivent les représentants du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La Roche-Sauveur, 8 vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Malgré les incursions des brigands jusques dans nos murs, malgré les attroupements séditieux qui grondent encore parfois à l'entour de nous et menacent de soulever les habitants des campagnes contre ceux des villes, nous avons néanmoins la douce satisfaction de voir et de vous annoncer que le bon esprit de la Révolution gagne et se propage dans nos environs, que les principes de la Raison et de la vérité ont de merveilleux avantages sur ceux du fanatisme et du mensonge.

Depuis plus de quatre mois notre église est devenue la salle publique où se tiennent régulièrement les séances de la Société Républicaine régénérée des sans-culottes de la Roche-Sauveur.

Le peu d'argenterie qui y étoit resté, consistant en quatre calices avec leurs patènes, un ciboire, une custode et un ostensor d'argent doré, pesant le tout 13 marcs 4 onces et demie, a été par nous déposé à l'administration du district et est destiné à passer au Creuset national pour être employé plus utilement au service de la République. A notre exemple les communes voisines déposent aussi leur argenteries au district. Bientôt sans doute tous ces hochets ridicules, ces aliments dangereux de l'orgueil et de la superstition, disparaîtront avec le ministre pervers et trompeur du culte religieux, du sol de la Liberté.

Dans les temples, dans la maison du riche, dans les chaumières du pauvre, partout on ne verra que les emblèmes de la nature, de la liberté et de l'égalité; on n'arborera que les couleurs nationales tricolores; on n'entendra que le langage de la justice, de la raison et de la vérité, et les airs retentiront de toutes parts des cris de Vive la République une et indivisible et impérissable, et Vivent les augustes représentants du peuple, qui méritent à tous les égards de rester à leur poste jusqu'à la paix. Tels sont les désirs et les vœux sincères des membres du Conseil général de la Roche-Sauveur.

CLARET (notable), J. HERBERT (off. mun.), C. JAFFRE (notable), REYNIER (notable), GUIRAUD (notable), JUVENOT, JILOT (agent nat. provisoire), GRIVIER (off. mun.), Fr. JUVENOT (notable), LELLERT (off. mun.), LOUIS VIVAL (notable), LEGAVIC (notable), S.F. GUILLOTE (maire), GIRARD (notable), DEGISCLARD (secrét.-greffier), PATUREL (notable).

## 11

La commune de Liverdy, district de Melun, invite la Convention nationale à rester à son poste, et fait offrande à la patrie de 15 marcs

(1) P.V., XXXIV, 139. B<sup>n</sup>, 8 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1220; M.U., XXXVIII, 121.

(2) C 297, pl. 1018, p. 23.

2 onces 3 gros d'argenterie, provenant de son église qu'elle a dédiée à la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à l'administration des domaines nationaux (1).

## 12

Les commissaires du conseil d'administration de la force armée du district de La Grasse invitent la Convention nationale à rester à son poste et lui témoignent leur reconnaissance d'avoir rendu le général Dagobert au vœu des républicains de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Insertion au bulletin (2).

[La Grasse, 7 vent. II. Les commissaires de la force armée du distr. ou présid. de la Conv.] (3).

« Au vrai Montagnard, président de la Convention nationale,

Nous conterons toujours le jour heureux qui nous fournit de mettre par ton organe sous les yeux de la Convention nationale, la motion et lettre écrite par notre brave commandant Bourdès au général Le Blanc.

Si les vrais Montagnards, les pères de la patrie, tenoient à des éloges, assurément nous leur en adresserions par la justice qu'ils ont faite au dieu de la Liberté (le vrai général Le Blanc Dagobert) en le rendant aux vœux des républicains de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Nous nous bornerons, Citoyen président, à offrir à la Convention nationale, les sentiments de reconnaissance et de gratitude, en vrais Montagnards, d'un si grand bienfait. Nous l'invitons à rester à son poste. A notre tour, nous lui jurons de faire triompher ses travaux et ses armes et d'exterminer tous les tyrans. Notre dernier soupir sera celui de dire : Vive la République, Vive la Montagne.

Salut, Fraternité, accolade, union et surveillance. »

P. MIOT (comm<sup>re</sup>), CLOTTES (cap<sup>re</sup>),  
ROUJON (comm<sup>re</sup>).

P.c.c. : DELLAC (secrét.), BOURDÈS (Cdt en chef).

[Extrait des reg. du Conseil d'administration, 7 vent II].

Adresse au président de la Convention nationale,

Le citoyen Bourdès, commandant et président, a dit que la séance étoit ouverte, a cédé le fauteuil au citoyen Clottes, capitaine et vice-président, a demandé la parole et a dit :

Camarades, il est donc arrivé, ce moment annoncé et désiré si ardemment, des sans-culottes Montagnards. Il est donc enfin arrivé ce jour

(1) P.V., XXXIV, 139. B<sup>n</sup>, 8 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>) ; M.U., XXXVIII, 121.

(2) P.V., XXXIV, 139; M.U., XXXVIII, 121.

(3) C 299, pl. 1048, p. 4, 5.

heureux, duodi de ventôse 21 février (vieux style) : l'arrivée du vrai général Dagobert, républicain rare, dont le ciel vient de nous faire présent. Que devons-nous pas attendre du dépositaire de la confiance de nos républicains ! D'après de tels généraux, Doppet, Dugommier et Le Blanc, de la renommée des chefs de l'Etat-major, des républicains de l'armée des Pyrénées-Orientales. Gardiens de nos fortunes et de nos jours, l'accroissement général au bien public des Milhaud et Soubrany prouvera sous peu combien leurs opérations ont été conduites par la prudence, la confiance la plus étendue et la plus parfaite, dans la probité, dans l'exactitude, dans l'animité [l'unanimité] et dans le bon ordre.

Ah ! de quels républicains célèbres le ciel a fait présent à l'armée des Pyrénées-Orientales ! Ils montreront à l'Europe le spectacle unique dans l'histoire. Oui, la République devra des hommages à leurs principes, et le Roussillon, sa gloire, ses prospérités et son salut (en allant échanger leurs saints de bois contre ceux d'argent des jadis fanfarons et pouilleux Espagnols). Mais cette gloire n'étoit réservée qu'au génie des vainqueurs de Toulon, Lyon et des deux Sardaignes : que ces vérités consolantes passent de bouche en bouche et qu'elles deviennent le cantique national. O patrie ! qu'ils sont coupables ceux qui conçoivent les funestes projets d'anéantir la République et de rétablir une autorité despotique. Que les ennemis envieux tremblent ! Oui, qu'ils tremblent ceux qui ont voulu mettre des nuages aux intentions pures de nos législateurs qui, au péril même de leur vie, se sont obstinés à préparer le bonheur de leurs concitoyens. De tels monstres, de tels cœurs ulcérés doivent être poursuivis par la rigueur des loix et marqués du sceau de la réprobation.

Oui ! qu'ils tremblent ces individus qui naguères étoient cachés derrière la toile, qui paraissent aujourd'hui sur l'horizon, comme un champion, encouragé par le succès de la bonne cause, que tous ces extra-révolutionnaires se tiennent dans la sphère de leur devoir et dans la carrière révolutionnaire ; ils ont beau couvrir sous la cendre leurs projets, n'offrent-ils pas des tableaux effrayants de leurs catastrophes ?

Non, non, ô mère patrie, tu ne permettras plus que tes lauriers soient fanés par des auteurs de l'égoïsme et du despotisme. La Constitution fera le tour du monde ; elle sera le *nec plus ultra* des connoissances humaines et ira planter l'arbre tricolore même dans les déserts des sauvages.

Je vient soumettre à vos lumineux talents, le projet de lettre que je me propose d'écrire au général Le Blanc. Si, malgré ma mauvaise logique et mes expressions triviales, elle est digne de vos suffrages ; ils en feront tout le prix et le plus bel ornement. »

[La Grasse, 6 vent. II. Le chef du B<sup>on</sup> adjt. à l'état-major de l'A. des Pyr.-Or. à Le Blanc].

« Vrai général,

Fut-il jamais des triomphes plus éclatants que celui que tu viens de remporter sur tes calomnieux dénonciateurs. Non ! ce triomphe vaut plus que tous ceux que tu as remportés en chassant tant de fois devant toi, comme une

troupe d'esclaves, les sales Espagnols. Hélas ! que notre armée s'est bientôt repentie de ton absence et de la maladie de Doppet. Jamais sous vos ordres les républicains n'auroient livré à des esclaves les postes importants de Port-Vendres, Collioure et Saint-Elme. Mais, plus elle a eu des revers depuis que ces perfides vous ont soustraits à leur présence, plus elle va cueillir des lauriers, aujourd'hui que le Dieu de la liberté républicaine, protecteur de la France, lui a rendu celui qui lui manquait pour triompher, de concert avec les Doppet et les Dugommier, intrépides chefs des vainqueurs de Toulon et de Lyon, soutenus par les Milhaud et les Soubrany. Il seroit inutile et peut-être même insultant pour un républicain de lui dire de persévérer dans les bons sentiments, mais je le pense. Continue à agir avec le même zèle et la même ardeur, et nous sommes victorieux.

Le conseil d'administration, après avoir entendu lecture de la susdite lettre n'a pu qu'applaudir à l'énergie et à l'érudition de l'auteur et, à tous les sentiments de ce brave et bon républicain ; animé des mêmes sentiments de patriotisme et d'enthousiasme de l'arrivée du général Le Blanc a délibéré unanimement que les susdites lettres et motion lui seroient écrites, qu'extrait d'icelles seroit adressé au président de la Convention nationale, au ministre de la guerre et à divers foliculaires pour en être le prédicateur, et qu'en outre la bravoure de leur commandant seroit mise sous les yeux des généraux de l'armée des Pyrénées-Orientales pour sa promotion au grade supérieur, faisant des vœux pour le rétablissement de la santé de cet officier connu par son patriotisme le plus pur et par ses vertus civiles et militaires.

Vive la Convention nationale, ferme à son poste comme roc de diamant, Vive la République et les vrais Montagnards sans-culottes.

P.c.c. : BOURDÈS, DELLAC (secrét.).

## 13

**Les membres composant la société populaire de la Montagne, ci-devant Saint Affrique, remercient la Convention de ce qu'elle a envoyé un représentant du peuple dans leur contrée ; ils ajoutent qu'avant son arrivée, il ne restoit aux vrais patriotes, aux vrais amis et soutiens des loix, que des souterrains pour pleurer sur leur pays.**

**Insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).**

« Grâces vous soient rendues, Citoyens représentants, écrivent les membres composant la Société montagnarde de la Montagne, de ce que vous nous avez envoyé le citoyen Paganel, dont les vertus, les mœurs et les principes ont confondu les ennemis de la République, et anéanti leurs projets liberticides. Epurer les autorités constituées, s'occuper sans relâche du bonheur de tout ce qui l'environnoit, distinguer, parmi les détenus, les malveillans à qui il n'a

(1) P.V., XXXIV, 139.